

Randonnée dans les



Hautes-Alpes

Info Rando Spécial VTT

Le département des Hautes-Alpes est dorénavant presque entièrement composé d'espaces VTT labellisés par la FFC. Le sud du département a vu naître « Les Chemins du Soleil » qui nous relie aux Alpes du Nord et à la Méditerranée. A cette offre cross-country déjà riche manque une Grande Traversée (GT) itinérante qui fasse le lien entre les sites VTT, et relie les paysages de haute montagne du nord et les champs de lavande du sud, les deux images fortes de notre identité.

Bientôt ce manque sera comblé, Conseil Général et Comité Départemental du Tourisme, lancent le projet de Grande Traversée des Hautes-Alpes à VTT.

Historique du projet

Depuis quelques années l'idée de mettre en place une Grande Traversée des Hautes-Alpes à VTT labellisée par la FFC a fait son chemin. La FFC compte plusieurs Grandes Traversées VTT (Chemins du soleil, GT Vercors, GT Jura...). Des professionnels du secteur commercialisent déjà « leur » traversée des Hautes-Alpes et l'un d'eux a même édité un topoguide. Le besoin de fédérer les 9 espaces VTT labellisés ainsi que les professionnels se fait aussi sentir au niveau départemental, tout comme la nécessité de valoriser davantage les Hautes-Alpes comme une destination VTT de qualité avec une offre variée.

Fin 2011 CDT et Conseil Général réunissaient un comité de pilotage composé de professionnels et chargés de missions VTT pour débattre de la pertinence de mettre en place une Grande Traversée labellisée par la FFC dans le département.

Durant le premier semestre 2012 le service Développement Touristique du Conseil Général réalisait en interne une étude préalable de faisabilité de cette GT, en consultant et en réunissant les principaux référents VTT du département. Il en ressort une volonté unanime de tous les sites VTT FFC de créer cette GT des Hautes-Alpes. Une ébauche de tracés est ainsi proposée, en fonction des circuits existants, des hébergements possibles, de l'accès et des intérêts pour les pratiquants... Compte tenu de la topographie du territoire haut-alpin et du

niveau moyen des pratiquants qui fréquentent les GT, la cible « vététistes réguliers de type sportif » semble être la plus adaptée et la moins contraignante.

A venir

La prochaine étape nécessaire est l'expertise terrain du projet d'itinéraire et le recensement des hébergements et services, en lien avec les espaces VTT et les collectivités locales gestionnaires. Après une consultation départementale, l'équipe de professionnels de Cap Liberté a été retenue pour réaliser dès ce mois d'octobre 2012 cette expertise.

Suivra la phase administrative de conventionnement pour les autorisations de passage en propriété privée, pour l'entretien et le suivi de l'itinéraire puis les démarches d'obtention du label FFC et le balisage, visée pour le printemps 2014. En parallèle de ce travail d'aménagement nécessaire, une réflexion sur le montage de produits touristiques d'appel en collaboration avec des structures commercialisantes sera mise en place et avec un plan de communication permettant de mettre en lumière toute l'offre VTT des Hautes-Alpes.

Forts de l'enthousiasme suscité par ce projet chez nombre de professionnels et pratiquants du VTT, nous comptons sur votre implication pour que ce projet devienne réalité et « la » référence pour véhiculer une image forte des Hautes-Alpes dans le monde du VTT et au-delà.



Comité Départemental du Tourisme
www.hautes-alpes.net



www.cg05.fr